

M.Louis LE FRANC
Préfet de l'Oise
Préfecture de l'Oise
1 place de la Préfecture
60022 BEAUVAIS

prefecture@oise.gouv.fr

Compiègne, le 14 mars 2020

Monsieur le Préfet,

Vendredi 6 mars, notre secrétaire général de l'UL CGT de Compiègne, Georges du Rouchet, a été convoqué au sujet de l'appel à manifester du 5 mars à Compiègne, contre la réforme des retraites et le passage en force au 49-3.

Pour nous CGT, l'appel à manifester du 5 mars à Compiègne contre le passage en force du gouvernement par le 49-3 était légitime.

Vous n'êtes pas sans savoir que la CGT ainsi que d'autres organisations syndicales sont engagés dans un mouvement d'actions, de grèves, de manifestations qui durent depuis le 5 décembre 2019, relayée largement par de nombreux secteurs. Un conseil des ministres prétendument destiné aux mesures contre le COVID 19, a finalement décidé de l'application du 49-3, pour imposer une réforme rejetée par la majorité des Français et des salariés.

Partout en France, des manifestations ont eu lieu contre l'utilisation du 49-3.

- Nous exigeons l'abandon de toutes éventuelles poursuites contre le secrétaire général de l'UL CGT de Compiègne.
- Nous refusons la criminalisation de l'action syndicale : nous ne pouvons pas accepter la criminalisation du secrétaire général CGT de Compiègne.
- Nous ne pouvons accepter l'attitude de ce gouvernement autoritaire qui veut museler toute opposition n'hésitant pas à recourir à la violence, la répression, l'arrestation, les gardes à vue, la multiplication des procédures judiciaires.
- Nous ne pouvons accepter l'utilisation de ce 49-3 qui prive le peuple de tout débat démocratique.
- Nous ne pouvons accepter l'interdiction de manifester pour cause de coronavirus alors que partout, au même moment, des meetings sont tenus, voire même dans des espaces confinés sans pour autant que les organisateurs se voient interdits et qui plus est, convoqués au poste de police.

Aujourd'hui, un responsable syndical CGT est menacé d'éventuelles poursuites judiciaires pour avoir appelé à une manifestation.

**Nous ne l'acceptons pas. Nous en exigeons l'abandon.
L'intimidation et la répression doivent cesser.**

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

